

Écologie et développement durable

Dates | Faits

Produits durables issus de la Styrie (Aut)



Introduction



Sommaire

Pourquoi une construction durable

La construction et la rénovation de bâtiments, tout comme la fabrication de produits nécessaires à celles-ci, demandent des ressources dont la disponibilité est limitée. La construction durable est une voie qui permet de réduire la consommation des ressources. De fait, il faut prendre en compte les propriétés environnementales des matériaux utilisés pendant toute la durée de vie d'un bâtiment, de sa construction jusqu'au recyclage.

Pourquoi EPD

Une déclaration environnementale du produit (Environmental Product Declaration, abréviation: EPD) doit permettre aux maîtres d'ouvrage, aux architectes et aux transformateurs de comparer plus facilement les effets environnementaux des différents produits. Une EDP est un instrument neutre pour la communication des propriétés des produits – contrôlée par un institut indépendant et selon des règles uniformisées.

Pourquoi Admonter

Les produits Admonter sont contrôlés régulièrement en supplément du contrôle qualité de l'entreprise par des instituts accrédités. Outre toutes les normes techniques du bâtiment, ils répondent également aux plus hautes exigences écologiques et sanitaires.

Autres aspects qui parlent en faveur d'Admonter:

- le lieu d'origine proche de la nature
- le bois issu de la sylviculture durable
- un travail manuel de qualité contrôlé
- un design intemporel qui créé en tout lieu une atmosphère agréable

La nature ne passe des contrats de livraison qu'avec celui qui l'apprécie, la chérit et la protège.

	Page
Introduction	2
Sommaire	3
Histoire du développement durable	4 - 5
Matières premières durables	6
Utilisation en cascade	7
Concept énergétique durable	8
Production	9
Bois et formaldéhyde + VOC	10 - 11
Bilan écologique	12
EPD	13
Label écologique autrichien	14
Conclusion	15

Histoire du développement durable



Image de l'entreprise STIA Holzindustrie GmbH

- Nous sommes fiers de notre **tradition chrétienne et sociale vieille de 1000 ans**. Nous la préservons. Elle nous accompagne sur le chemin de la modernité.
- Nous sommes conscients de notre responsabilité envers nos collaborateurs et nos partenaires. Nous entretenons avec eux une relation ouverte et honnête.
- La construction d'une relation sur le long terme dont la confiance et l'égalité en sont les piliers, est au cœur de notre travail avec nos partenaires. **La satisfaction du client est notre objectif ultime!**
- **Naturel et développement durable** sont les conditions préalables pour la sélection de nos matières premières avec lesquelles nous fabriquons nos **produits de grande qualité**.

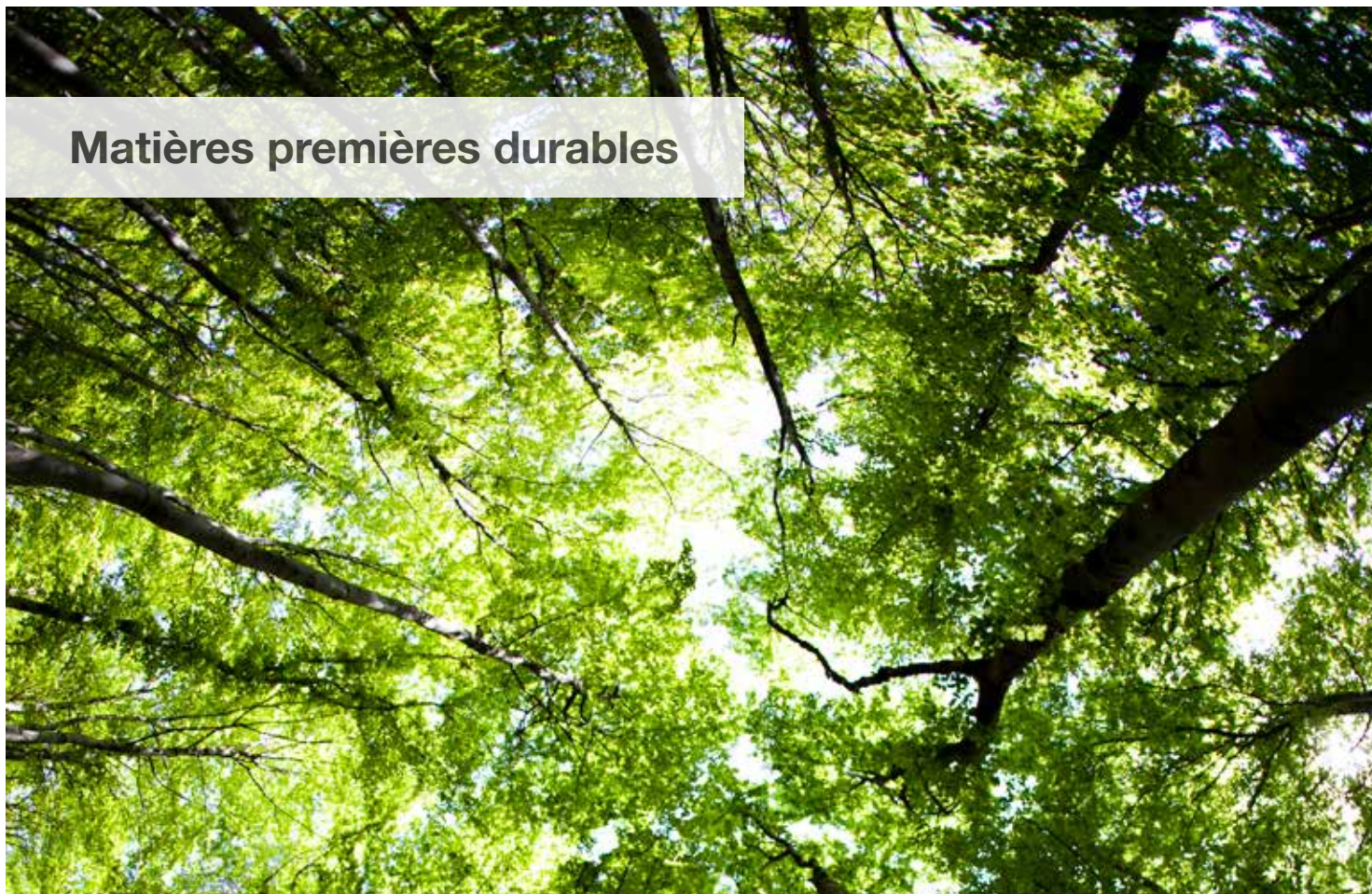
Depuis plusieurs siècles, on travaille le bois sur le site d'Admont

Depuis, la société STIA Holzindustrie emploie 270 salariés et elle est connue au-delà des frontières de l'Autriche grâce aux produits **Admonter FLOORS, ELEMENTs, STAIRs, DOORs et ACOUSTICs**.

Cette philosophie d'entreprise à succès est non seulement basée sur le design, mais aussi et surtout sur la **fabrication durable, préservant le plus possible l'environnement, la qualité des matériaux et pour finir la production à Admont**.

Début du traitement régional et industriel du bois à Admont	1874	
Création de la société STIA	1972	1923 Scierie construite sur le site actuel
Briqueterie pour recyclage des sous-produits	1985	1979 Développement des panneaux en bois nature
Mise en marche de deux chaudières à biomasse d'un total de 7 MW et réseau de chauffage à distance	1998	1987 Naissance du premier parquet en bois naturel
Début de la propre formation d'apprentis	2001	1999 1ère production autonome d'électricité ORC avec 400 kW
Fin définitive des gaz de combustion fossiles	2004	2003 Admonter est certifiée PEFC
2ème production autonome d'électricité ORC avec 800 kW	2007	2006 Développement des chaudières à biomasse d'env. 5 MW
1er bilan écologique d'Admonter „de la fabrication au départ de l'usine“	2009	Aménagement d'installations de filtrage des gaz d'échappement très efficaces pour toutes les chaudières à biomasse
Développement d'une installation de convoyage	2015	2008 Mise en marche d'une installation photovoltaïque de 650 kWp sur les toits du hall de fabrication
Label écologique autrichien	2017	2016 EPD de tous les produits fabriqués à Admont

Matières premières durables



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PEUT ÊTRE DÉMONTRÉ

Le „programme de reconnaissance des certifications forestières“ (PEFC) est la preuve que le bois et ses produits dérivés proviennent de forêts gérées de manière durable. Il s'agit de **l'un des plus grands systèmes de certification du bois au monde** et il garantit que nos forêts seront conservées dans leurs fonctions multiples pour les générations futures.

Le contrôle indépendant de toute la chaîne de traitement – de la forêt au produit fini – garantit une **traçabilité ininterrompue du flux du bois** dans le respect des aspects économiques, écologiques et sociaux.³

Celui qui se décide pour Admonter, se décide également pour la nature.

Et ce à tout point de vue.

La richesse de la forêt dans la région d'Admont et en Autriche en général facilite le fait que le bois brut arrive chez nous par des **circuits très courts de livraison**.

Une mesure basique du développement durable est déjà garantie par la **loi autrichienne sur les forêts**¹ et la **FLEGT**², de plus la **certification PEFC** garantit que notre bois provient de forêts gérées

de manière durable.

Mais cela n'est pas suffisant: Au lieu de nous concentrer sur des bois tropicaux rares, nous nous concentrons depuis toujours sur **des essences locales**.

¹ www.ris.bka.gv.at, Loi autrichienne sur les forêts, journal officiel du 11.07.2016

² FLEGT (ordonnance UE 995/2010)

³ www.pefc.at



Utilisation en cascade



Outre l'origine de la matière première provenant des forêts gérées durablement, **l'utilisation en cascade du matériau** joue également un rôle tout aussi important chez Admonter. L'utilisation d'une matière première sur plusieurs étapes est désignée comme étant une **utilisation en cascade** ou une **réutilisation**. Au début, nous avons un produit qui offre la **plus grande valeur ajoutée**, crée le plus grand profit d'un point de vue écologique et n'exclut pas une **réutilisation**.

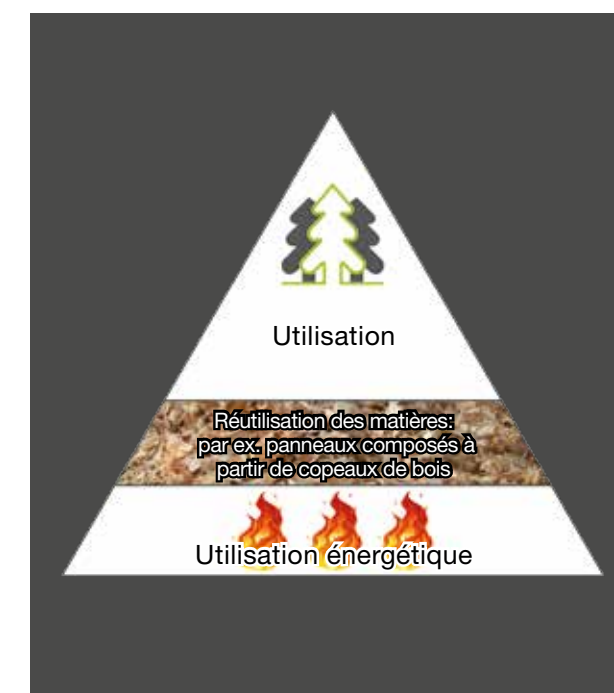
Les prochaines étapes comprennent une utilisation idéalement multiple de la matière première avec diminution de la valeur ajoutée et une **utilisation énergétique** finale ou un compostage de la matière première.⁴ Admonter est consciente de sa responsabilité de pouvoir être présente le plus souvent dès le début d'une réutilisation lors de la fabrication des produits multicouches en bois naturel – tous les produits doivent pouvoir être recyclés après leur durée d'utilisation. **Au sens d'une utilisation en cascade ultérieure, les produits ne doivent pas présenter de polluants.** Si en raison de certaines propriétés du produit, un mélange de matériaux s'avère nécessaire, celui-ci doit être recyclé sans aucun problème. Prenons l'exemple du traitement du vieux bois comme matériau brut pour des produits au design de grande valeur, on arrive ainsi dans le cadre d'une utilisation matérielle à une valeur plus importante du produit – c'est ce que l'on appelle le **Upcycling**.

Par des mesures de contrôle continues de nos fournisseurs, la surveillance dans le cadre de notre assurance qualité propre, ainsi que des contrôles externes réguliers par des instituts indépendants,

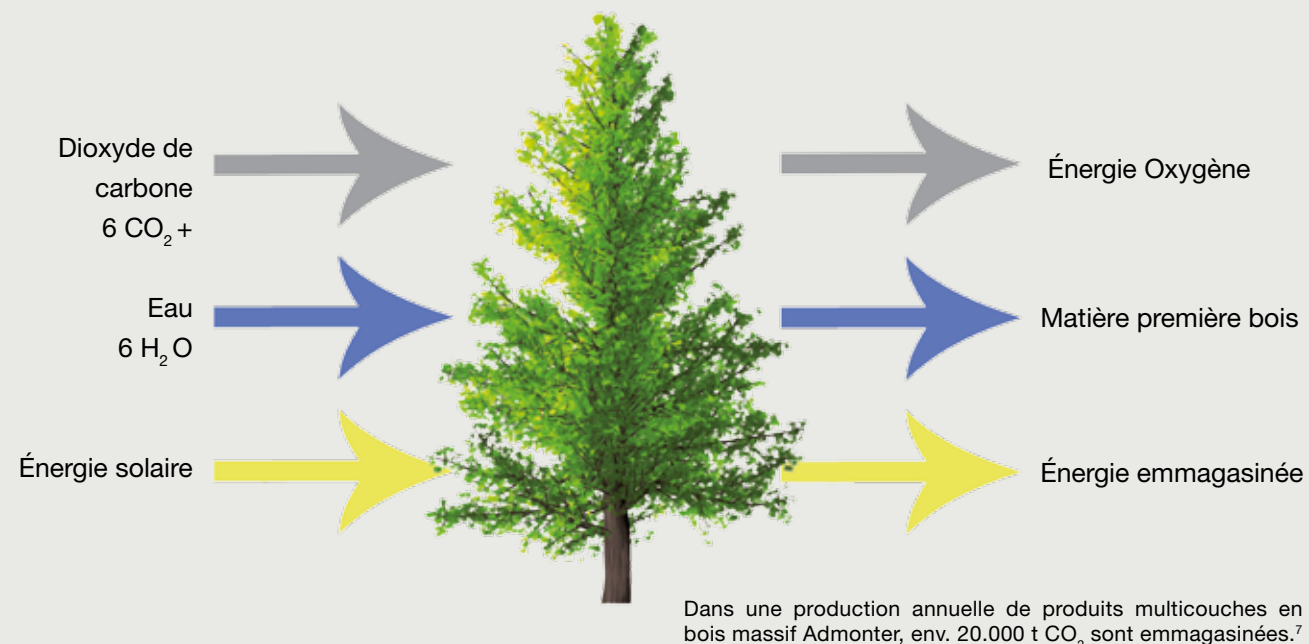
on assure ainsi que seul du vieux bois non traité a été valorisé. Grâce à une utilisation en cascade, la matière première, le bois, resp. les produits en résultant ont été utilisés aussi longtemps que possible dans le système économique. On peut ainsi obtenir des **avantages écologiques** comme

- une plus faible pollution de l'environnement
- une réduction des gaz à effet de serre et
- une augmentation de la valeur ajoutée.⁴

⁴ Office fédéral autrichien de l'environnement, Publication utilisation efficace du bois: cascade contre combustion 2014



Concept énergétique durable



Gérer l'énergie

Les restes de bois liés au processus de production et qui ne peuvent pas être valorisés, sont utilisés de manière énergétique pour le **propre système de chauffage de l'entreprise**.

L'énergie de la chaufferie d'Admonter alimente les bureaux et l'usine de la société STIA Holzindustrie, cela inclut la chaleur de traitement nécessaire aux chambres thermiques, aux chambres de séchage et aux lignes de pressage. Grâce à l'interconnexion au réseau de chauffage à distance local, **toute l'abbaye des bénédictins d'Admont** (www.stiftadmont.at) et env. **200 foyers** sont ainsi approvisionnés.

Gestion du recyclage

Tous les restes de matières inévitables ainsi que les matériaux d'emballage quotidiens sont entreposés dans des centres de collecte centraux et valorisés par des entreprises compétentes. Ces dernières années, Admonter a mis l'accent sur le recyclage et la réduction des déchets.

- Formation continue pour nos collaborateurs sur le thème de la gestion du recyclage
- Sensibilisation des collaborateurs et augmentation de la morale concernant le tri
- Changement de la technique d'application de colle – intervalles de nettoyage plus espacés et ainsi réduction de la consommation d'eau
- Diminution des matériaux d'emballage par un recyclage interne

Gestion de l'énergie

L'optimisation de l'alimentation en air comprimé et en énergie, le montage d'installations photovoltaïques sur les toits du hall de production ou le passage à l'éclairage LED ne sont que quelques-unes des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique avec lesquelles Admonter marque l'avenir de son empreinte.

⁵ STIA-EPD 2016; Ministère fédéral autrichien pour l'agriculture et la sylviculture, publication bois énergétique 2016

⁶ Agence pour la préservation du climat et de l'énergie Baden-Württemberg facteurs d'émissions CO₂-selon IINAS Version 4.94

⁷ STIA EPD 2016 + conversion en masse molaire



Production



A nos collaborateurs, nous proposons

- des **postes de travail** attractifs et sécurisés
- une rémunération **juste**
- une ambiance de travail **agréable**
- le **meilleur aménagement possible** d'un poste de travail
- ainsi qu'une formation initiale et continue **en fonction des besoins, spécialisée et individuelle**.

L'activité attrayante dans une entreprise innovante et l'image positive du produit et de la marque contribuent à la **grande motivation** de nos collaborateurs.

La **communication interne** accompagne nos collaborateurs de manière optimale lors de l'exécution d'une tâche et garantit qu'ils sont toujours à la pointe de l'information en ce qui concerne les objectifs et le développement de l'entreprise.

L'augmentation de la **compétitivité économique** basée sur un développement constant dans un environnement structurellement faible est un point essentiel de notre philosophie d'entreprise, c'est ainsi que nous garantissons à moyen et long terme les sites de production.

Grâce au développement de **produits innovants** et à l'utilisation de matières premières régionales, il convient de souligner l'indépendance liée aux importations hors Europe, ce qui apporte à la région

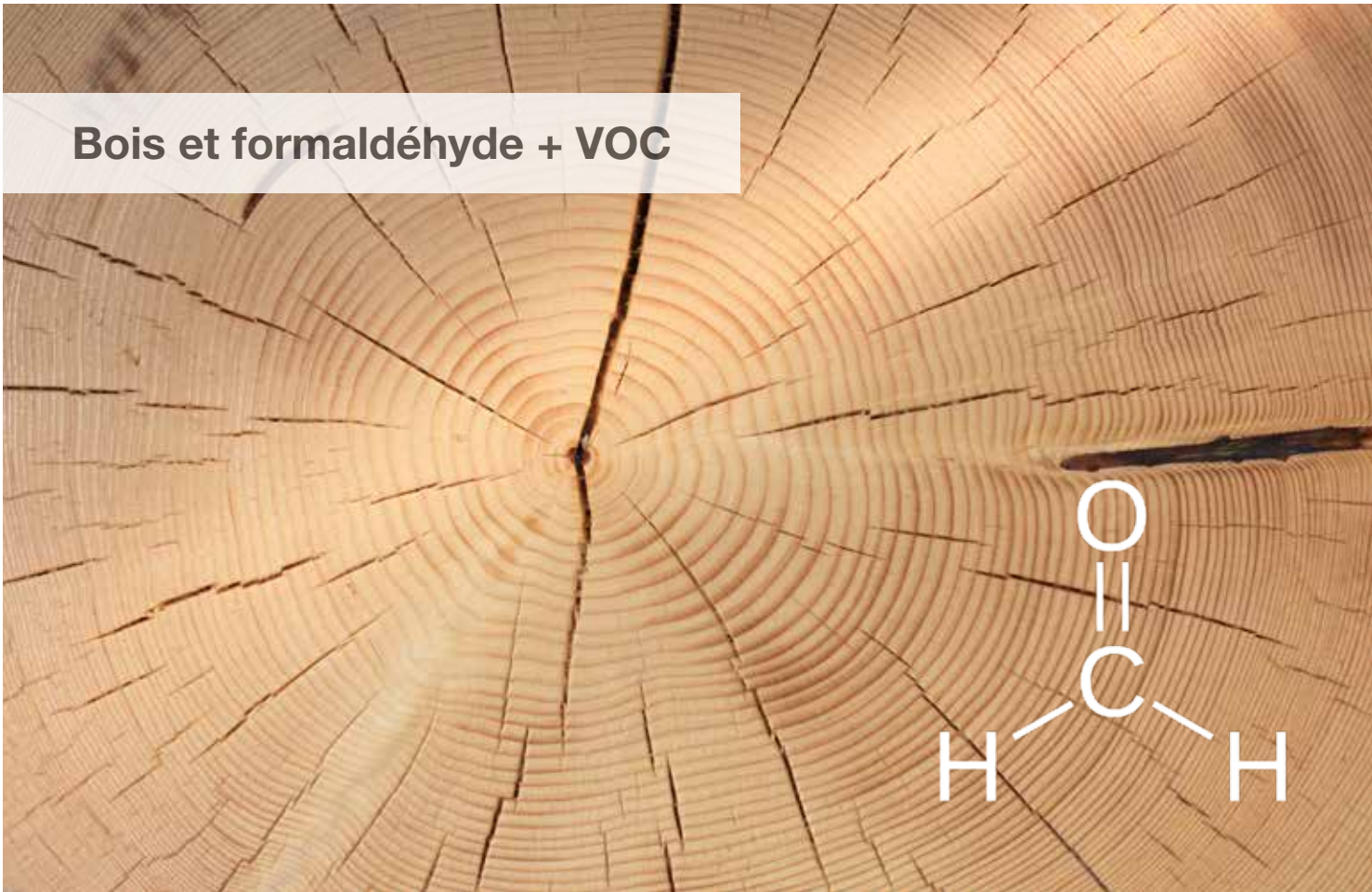
une certaine valeur ajoutée.

Les excellentes conditions de travail dans l'entreprise, prédéfinies par le cadre légal, ne sont pas seulement maintenues mais continuellement augmentées grâce aux mesures de consolidation d'équipe, au suivi médical régulier par un médecin du travail et aux récompenses pour les performances pendant toute l'année.

Si on alignait tous les produits fabriqués en un an, on pourrait tracer une ligne allant d'Admont au cap Nord.

Avec toutes les lames de parquet fabriquées en un an, on pourrait longer le Danube et arriver à l'estuaire de la mer noire.

Si on empilait tous les panneaux de bois naturel fabriqués en un an, on atteindrait presque deux fois la hauteur de la tour Burj Khalifa, qui est actuellement le plus haut monument du monde.



Bois et formaldéhyde + VOC



A nos latitudes, nous passons

90 pour cent de notre temps à l'intérieur!

De fait, un air intérieur le moins pollué possible est une **condition préalable** importante **pour la santé et le bien-être**.⁸

Les composés organiques volatiles (Volatile Organic Compounds, abréviation **VOC**) contribuent, en forte concentration, négativement à la qualité de l'air ambiant. Comme il s'agit de matières différentes ayant des effets tout aussi différents sur la santé humaine, le potentiel de risque ne peut pas être établi de manière générale.

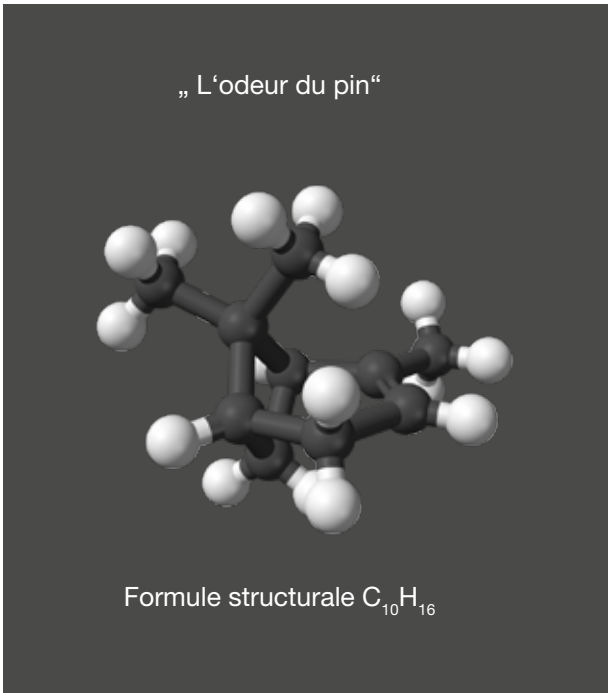
Les sources VOC possibles dans les intérieurs peuvent être des **produits chimiques de construction, des installations ou objets utilitaires ou bien des produits de nettoyage et de protection**.⁹

Les VOC peuvent également être d'origine naturelle, ils sont contenus entre autres également dans le bois et les matériaux en bois.

Sans VOC, aucune odeur de bois

Les substances propres du bois favorables à la santé et ressenties comme positives sont décisives pour **l'odeur du bois**. Celles-ci sont tout aussi responsables de l'odeur caractéristique que très agréable du **bois de pin**.¹⁰

⁸ Ministère fédéral autrichien de l'agriculture et la sylviculture, l'environnement et la gestion de l'eau, publication Directive UZ 56 Revêtements de sol version 3.0 2015
⁹ Ministère fédéral autrichien de l'agriculture et la sylviculture, l'environnement et la gestion de l'eau, publication Évaluation de l'air intérieur – Les composés organiques volatiles – VOC 2012
¹⁰ Institut de la médecine environnementale clinique universitaire de Freiburg; Fraunhofer-Institut pour la recherche sur le bois, publication Le bois est-il un matériau bon pour la santé 2010



Il n'existe actuellement aucune valeur seuil harmonisée en Europe des émissions VOC dans l'air intérieur. Outre quelques contrôles nationaux volontaires, il n'existe que dans peu de pays des systèmes d'évaluation obligatoires.

Les objets d'équipement et les produits de construction doivent par exemple en France être **classés et étiquetés** en fonction de leur comportement face aux émissions VOC depuis 2012 avant d'être mis en circulation.

Tous les produits multicouches en bois massif Admonter sont en dessous des valeurs seuils de la classe la plus stricte **“A+”** (très pauvre en émissions).¹¹

L'un des composants organiques volatiles les plus connus est le formaldéhyde. Il est de couleur transparente, sous forme concentrée, sent très fort et devient gazeux à température ambiante. Il est présent dans le bois brut avec une valeur différentielle de la concentration inférieure à 0,01 ppm.¹²

Admonter s'engage contre la minimisation des risques liés au formaldéhyde, outre la surveillance interne, Admonter se soumet régulièrement à des contrôles externes. Tous les produits multicouches en bois massif sont nettement inférieurs aux valeurs seuils de la classe formaldéhyde E1, la classe la plus stricte actuellement en Europe.

Sur d'autres continents, les méthodes de contrôles

habituelles sont parfois plus sensibles, Admonter respecte ces valeurs seuils resp. est également en dessous de celles-ci.

¹¹ eco Institut Cologne, publication Décret français COV 2012
¹² Association allemande de l'industrie du bois, publication Construire et vivre avec le bois 2013
¹³ Rapport d'essai HFA 566/2016

Valeurs seuils du formaldéhyde		
Classe d'émissions	Méthode de contrôle selon	Valeur seuil
E1	EN 717-1	0,1ppm (0,124mg/m³)
	EN 717-2	3,5mg/m²h
E0	AS/NZS 4266.16	0,5mg/l
F****	JIS A 1460	0,3mg/l
Convient aux saunas selon ÖNORM M 6219-1 2010	EN 717-2 (vérifié à 90°C)	0,4mg/m²h
Valeur différentielle de la concentration du bois brut	0,01 ppm	
Produits multicouches en bois massif Admonter ¹³	0,01 ppm	



Bilan écologique



EPD

Avec bonne conscience

Le bilan écologique (international: „Life Cycle Assessment“, **LCA**) est l'analyse et l'évaluation des influences entrantes et sortantes et de l'**effet potentiel d'un produit sur l'environnement au cours de sa durée de vie**. Les facteurs comme la consommation de ressources, le potentiel d'effet de serre ou le contenu énergétique sont présentés sous forme chiffrée. La somme des ressources nécessaires et des émissions („ICV“ impact sur le cycle de vie) est convertie en indicateurs d'une estimation complète de l'effet.

Une **étude de bilan énergétique** s'effectue selon les normes ISO 14 040 et ISO 14 044.¹⁴ Lors de la création d'un bilan énergétique, on examine comment les **différents stades de la vie** du produit resp. du processus influencent l'environnement.

Ces stades couvrent les domaines suivants

- Matière première
- Fabrication
- Traitement
- Transport
- Utilisation
- Réutilisation
- Déchet (élimination du déchet par la commune)
- Traitement des eaux usées
- Élimination

Un bilan écologique comprend trois parties majeures: **inventaire, analyse de l'impact et interprétation**.

Le bilan se divise en différents domaines examinés comme l'utilisation de matières premières et de l'énergie, les émissions, l'eau, la production de déchets ainsi que les évaluations toxicologiques et écologiques des émissions provoquées. L'objectif du bilan écologique est une **pondération des effets environnementaux provoqués par des produits et des processus**.¹⁵

¹⁴ STIA-EPD 2016

¹⁵ EN ISO 14040 et suivantes avec limite du système „de la fabrication au départ de l'usine“ Méthode: CML 2 baseline 2000 V2.1 + besoin en énergie primaire, 02.12.04 / Europe de l'Ouest

Extrait du bilan écologique selon ISO 14044		
Paramètre	Unité	Production (A1-A3)
Bilan écologique effet sur l'environnement: 1m² produit multicouches en bois massif		
Potentiel de réchauffement planétaire	[kg CO ₂ -Äq.]	-6,45E+0
Réduction de la couche d'ozone stratosphérique	[kg CFC11-Äq.]	1,05E-7
Potentiel d'acidification des sols et de l'eau	[kg SO ₂ -Äq.]	2,71E-2
Potentiel d'eutrophisation	[kg (PO ₄) ³ -Äq.]	5,31E-3
Potentiel de formation d'ozone troposphérique	[kg Ethen-Äq.]	3,76E-3
Potentiel de la dégradation abiotique des ressources non fossiles	[kg Sb-Äq.]	5,02E-6
Potentiel de la dégradation abiotique des combustibles fossiles	[MJ]	7,94E+1
Bilan écologique utilisation des ressources: 1m² produit multicouches en bois massif		
Énergie primaire ren. en tant que source d'énergie	[MJ]	1,73E+3
Énergie primaire renouvelable pour l'utilisation	[MJ]	1,34E+2
Total énergie primaire renouvelable	[MJ]	1,50E+3
Énergie p. non ren. en tant que source d'énergie	[MJ]	9,58E+1
Énergie primaire non ren. pour l'utilisation	[MJ]	5,45E+0
Total énergie primaire non renouvelable	[MJ]	1,01E+2
Utilisation de matières secondaires	[kg]	0,00E+0
Combustibles secondaires renouvelables	[MJ]	0,00E+0
Combustibles secondaires non renouvelables	[MJ]	0,00E+0
Utilisation de ressources d'eau douce	[m³]	1,34E+0

Au delà des certifications et des autorisations, l'entreprise est libre d'établir une „**Environmental Product Declaration**“ (**EPD**), en français **déclaration environnementale du produit**. L'EPD est un instrument neutre pour la **communication des propriétés environnementales** d'un produit. Une EPD documente la performance environnementale tout au long de la vie du produit „**empreinte écologique**“ **basée sur un bilan énergétique**. Cela permet aux architectes, maîtres d'ouvrage et transformateurs de comparer les différents produits et techniques de construction selon des critères économiques, écologiques et socioculturels. Les flux énergétiques et matériels importants lors de la construction ou de la rénovation d'un bâtiment, comme également dans la phase d'utilisation, accroissent rapidement une évaluation complète de la durabilité des bâtiments. En outre, il faut encore prendre en compte dans leur cycle complet de vie et représenter de manière comparable l'utilisation des ressources ainsi que la consommation énergétique de tous les produits de construction.

Une déclaration environnementale du produit est contrôlée par des experts indépendants selon des règles uniformisées, est délivrée par des détenteurs du programme renommés et couvre tous les chiffres-clés du bilan écologique avec lesquels les systèmes habituels travaillent pour la **certification durable des bâtiments**.¹⁶

L'EPD constitue ainsi la base de tous les aspects nécessaires pour l'évaluation complète de la durabilité des bâtiments.¹⁷ Malgré différents détenteurs du programme, des dominations régionales et des modèles d'évaluation partiellement différents, ces systèmes de certification ont pour objectif de pondérer tous les facteurs, en commençant par la fabrication jusqu'à la soi-disant „fin de vie“

Parmi les systèmes de certification établis, on compte par exemple: celui du leader américain en design énergétique et environnemental (**LEED**), la méthode d'évaluation du comportement environnemental des bâtiments développée par le Building Research Establishment (**Breeam**) ou de la société allemande de la construction durable (**DGNB**). Le standard du développement durable LEED, est un label comparable au niveau international pour les bâtiments économes en énergie et respectueux de l'environnement, les aménagements intérieurs et les concepts de gestion.

¹⁶ Admonter indique dans l'EPD la performance environnementale de ses produits et contribue ainsi à la construction et l'habitation durable. Le détenteur du programme de notre EPD est l'institut allemand de la construction et de l'environ. (IBU).

¹⁷ Institut pour la construction et l'environnement, publication IBU compendium La construction durable 2013

2016: EPD de tous les produits fabriqués à Admonter
Déclaration environnementale du produit selon ISO 14025 et EN 15804 Admonter produits multicouches en bois massif
Numéro de déclaration de STIA Holzindustrie GmbH:
EPD-STI-20160090-IBC1-DE
<http://ibu-epd.com/en/members/ibu-members/admonter/>

Label environnemental autrichien



Le **label environnemental autrichien** est un label délivré par l'État qui certifie que les produits sont fabriqués dans le respect de l'environnement. Les produits portant ce label pour une utilisation en intérieur n'indiquent pas ou seulement très peu de produits polluants et apportent une contribution importante à la qualité de l'air ambiant.¹⁸

Bois et matériaux dérivés du bois qui portent ce label, doivent respecter entre autres les critères suivants:

- Au moins la moitié du matériau brut utilisé doit provenir de forêts gérées durablement.
- Les produits ne doivent contenir aucune substance pouvant mettre en danger l'environnement ou la santé. Les valeurs seuils strictes pour les VOC sont respectées.¹⁹

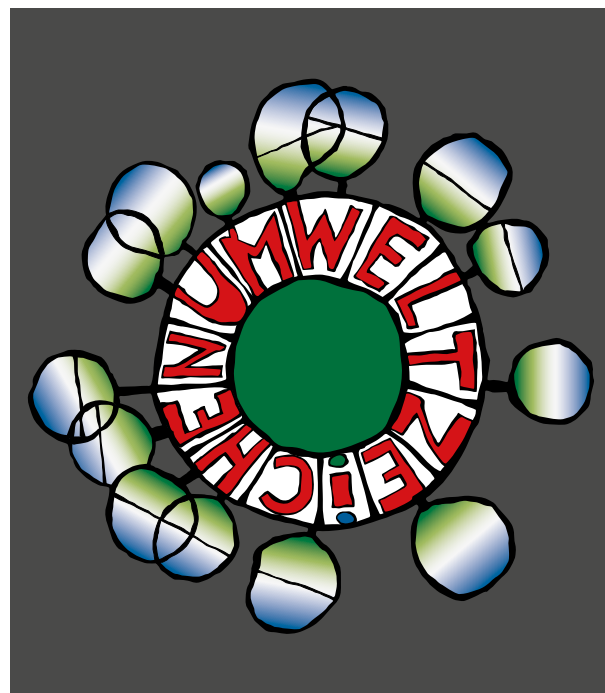
En raison de l'utilisation sur une grande surface, les revêtements de sol ont une influence décisive sur la qualité de l'air ambiant. Afin d'éviter tout risque pour la santé, les produits peu polluants sont de grande importance. De plus, au sens de l'utilisation en cascade, ceux-ci doivent pouvoir être recyclables.²⁰

Admonter répond aux exigences de deux directives différentes: UZ07 (bois et produits dérivés du bois) et UZ56 (revêtements de sol).

¹⁸ Ministère fédéral autrichien de l'agriculture et la sylviculture, l'environnement et la gestion de l'eau, publication Le label environnemental autrichien 2014

¹⁹ Ministère fédéral autrichien de l'agriculture et la sylviculture, l'environnement et la gestion de l'eau, publication directive UZ07 Bois et dérivés du bois version 8.0 2015

²⁰ Ministère fédéral autrichien de l'agriculture et la sylviculture, l'environnement et la gestion de l'eau, publication directive UZ56 Revêtements de sol version 3.0 2015



Conclusion



Nous ne sommes pas parfaits...

Nous nous efforçons toutefois chaque jour de nous améliorer!

Beaucoup des points traités ne sont actuellement d'aucune obligation légale. Mais il est de notre responsabilité de laisser une **empreinte écologique** la plus petite possible.

Car c'est ainsi seulement que vous, clients, pouvez intégrer en toute conscience dans votre vie la **qualité Admonter!**

L'idée de développement durable se reflète également dans toutes les décisions de gestion et de planification.

Pour des raisons de développement durable, nous avons renoncé à imprimer cette brochure sur l'environnement / brochure disponible en version numérique. En cas de nécessité, une version abrégée peut être imprimée.

Sous réserve d'erreurs, de modifications, de fautes d'impression et de langue.

© Mention de droits d'auteur

Tous les contenus de cette brochure, en particulier les textes, les photos et les graphiques, sont protégés par le droit d'auteur (Copyright). Sauf indication contraire, le droit d'auteur revient à la société STIA Holzindustrie GmbH. La reproduction intégrale avec mention de la source est autorisée jusqu'à nouvel ordre. Une reproduction partielle nécessite l'accord écrit de la société STIA Holzindustrie GmbH.

Mentions légales:

STIA Holzindustrie GmbH
Sägestrasse 539
A-8911 Admont
Tel.: +43(0)3613 3350
Fax: +43(0)3613 3350-117

www.admonter.at

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions! Veuillez nous envoyer votre message à l'adresse mail ci-dessous:

info@admonter.at

Admonter 
NATURE'S FAVOURITE DESIGNER

FLOOR^S

Naturholzböden

ELEMENT^S

Naturholzplatten

DOOR^S

Naturholztüren

STAIR^S

Naturholzstiegen

ACOUSTIC^S

Naturholz-Akustikplatten

Une marque
de la société
STIA Holzindustrie GmbH
Sägestraße 539
8911 Admont, Austria
Tel.: + 43 (0) 3613 / 3350-0
Fax: + 43 (0) 3613 / 3350-117
E-Mail: info@admonter.at

www.admonter.at